1432 (2022-2023) — N° 2

PARLEMENT WALLON

SESSION 2023-2024

26 SEPTEMBRE 2023

PROJET DE DÉCRET

introduisant des dispositions relatives au traitement des données à caractère personnel dans le cadre des programmes de médecine préventive dans le Code wallon de l'Action sociale et de la Santé *

AMENDEMENT

proposé par

M. Legasse, Mme Sobry et M. Heyvaert

6e session de la XIe législature
* Voir Doc. **1432** (2022-2023) – Nos 1 et 1*bis*
site web : www.parlement-wallonie.be
courriel : courriel@parlement-wallonie.be

PROJET DE DÉCRET

introduisant des dispositions relatives au traitement des données à caractère personnel dans le cadre des programmes de médecine préventive dans le Code wallon de l'Action sociale et de la Santé

AMENDEMENT

Dans l'article 47/17/2 du Code wallon de l'Action sociale et de la Santé, *sub* article 4 du projet de décret introduisant des dispositions relatives au traitement des données à caractère personnel dans le cadre des programmes de médecine préventive dans le Code wallon de l'Action sociale et de la Santé, les mots « Art. 47/17/2. §1er. » sont remplacés par les mots « Art. 47/17/2. ».

JUSTIFICATION

Il s'agit d'un amendement technique visant à supprimer la référence à un paragraphe 1er dans l'article 47/17/2 en projet car celui-ci ne doit pas être subdivisé en paragraphes.

D. LEGASSE

R. SOBRY

L. HEYVAERT